

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau compte plus de 68 000 habitants, répartis sur 26 communes. Elle est située au cœur du prestigieux massif forestier de Fontainebleau et dotée d'un patrimoine historique et environnemental réputé mondialement, le tout à 40 minutes de Paris.

La communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau recrute :

Un chargé d'exploitation en eau potable et assainissement (F/H)

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle
(art. 3-2 de loi n° 84-53 du 26 janvier 1984)

Sous l'autorité de la responsable du service eau et assainissement, le(la) chargé(e) d'exploitation en eau potable et assainissement sera chargé(e) de missions suivantes :

- Organisation et mise en œuvre, en lien avec la responsable du service, de la politique relative aux compétences eau potable et assainissement.
- Instruction des demandes d'urbanisme et des demandes de raccordement des usagers.
- Gestion et suivi des contrats de délégation des services publics eau et assainissement, participation aux comités techniques.
- Suivi des études et des procédures en cours (schéma directeur d'assainissement, étude de ruissellement, règlement de service, étude de gouvernance ...).
- Gestion et suivi de l'exploitation des infrastructures de collecte, de transport, de distribution et/ou de traitement de l'eau potable à l'échelle du territoire (état des lieux des infrastructures, diagnostic...).
- Suivi des procédures de protection des périmètres de captage de l'eau potable.
- Coordination de projets, en lien avec les services de la CAPF et ses communes membres, ainsi qu'avec les partenaires et prestataires extérieurs (services de l'État, services du Département de Seine-et-Marne, partenaires institutionnels, bureaux d'étude, entreprises, délégataires...).
- Suivi du règlement du service d'assainissement pour le territoire.
- Participation à la définition du programme de renouvellement des équipements.

II. COMPÉTENCES

Savoir-faire

- Savoir programmer, coordonner et contrôler les travaux sur les équipements et infrastructures.
- Savoir gérer les procédures d'instruction des demandes d'urbanisme, des demandes de raccordement et de contrôle de conformité.
- Être en capacité de proposer des solutions techniques de modernisation ou d'optimisation des infrastructures.
- Savoir évaluer le patrimoine (état et nombre des dispositifs d'assainissement autonomes et de branchements sur le réseau collectif) et les risques pour l'environnement ou par rapport à la réglementation.
- Savoir gérer les relations avec les usagers et les assurances en cas de litiges ou de contentieux.
- Apporter un appui technique aux usagers pour l'élaboration et la mise en place de projets d'assainissement ainsi que pour la constitution des dossiers administratifs de demandes d'autorisation.
- Instruire les dossiers de travaux des pétitionnaires (construction ou réhabilitation d'un assainissement autonome, branchement sur le réseau collectif, AND, ANC...).
- Rédiger des recommandations et/ou des réponses aux réclamations.
- Veiller au respect des réglementations externes et internes en matière d'eau et d'assainissement (règlement d'assainissement...).
- Si possible, connaître le processus financier propre aux collectivités territoriales.

Savoir-être

- Rigoureux et organisé.
- Autonome dans l'organisation du travail.
- Esprit d'équipe.
- Bonne présentation.
- Devoir de réserve et sens du service public.
- Respect des obligations de discrétion et de confidentialité.
- Disponibilité en cas de besoin.

III. CONNAISSANCES

- Maîtrise de la réglementation liée à la production et à l'acheminement d'eau potable, de collecte et d'épuration des eaux usées.
- Maîtrise des procédures en matière de traitement et de récupération d'eau.
- Bonne connaissance des procédures administratives (instruction des permis de construire, autorisation de travaux, de réhabilitation, etc.), suivi et contrôle des documents.

IV. PROFIL

- Diplôme : de bac à bac +3.
- Cadres d'emploi : catégorie C ou B.

V. CONDITIONS D'EXERCICE

- Travail en bureau, déplacements sur le territoire.
- Permis B obligatoire.

Rémunération statutaire + RIFSEEP + CNAS

Candidature avant le 20/04/2021

Prise de poste souhaitée : 01/05/2021

Les candidatures (CV + lettre de motivation), ainsi que le dernier arrêté de situation administrative et le dernier bulletin de salaire, sont à adresser par mail (rh@pays-fontainebleau.fr) à l'attention de Monsieur le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau - 44 rue du Château - 77300 Fontainebleau.